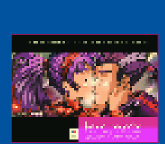


la méthode contraceptive la plus efficace au long cours : celle que la femme a choisie en fonction de sa situation

LA CAMPAGNE MINISTÉRIELLE D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION SUR LA CONTRACEPTION







UNE CAMPAGNE GRAND PUBLIC à partir du 9 janvier 2002, construite autour de la signature :

"La contraception, ne laissez pas l'imprévu décider à votre place"

- **3 affiches mettent en scène des couples d'âges différents qui s'embrassent dans une situation idyllique, *"comme au cinéma"*, avec en phrase d'accroche : *"Dans la vraie vie, c'est vous qui vivez la suite..."***
- **3 spots radio en accompagnement illustrant au second degré des situations d'amour idéales, sur le même principe.**
- **Un dispositif spécifique DOM.**
- **Un dépliant d'information et des affichettes disponibles dans les pharmacies, les cabinets médicaux, les centres de planification et d'éducation familiale, auprès des associations (Mouvement pour le planning familial, ANCIC, CADAC, Fil Santé Jeunes...)**

UNE ACTION AUPRÈS DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ :

Mailing à l'ensemble des professions concernées : médecins généralistes, gynécologues, pharmaciens, médecins du travail, médecins et infirmières scolaires, sage-femmes.

www.sante.gouv.fr



DDB - Ciel & Terre - Janvier 2002

La contraception c'est le moment de relancer le dialogue

• Une couverture contraceptive élevée, mais des échecs fréquents

Aujourd'hui, bien que l'utilisation des méthodes contraceptives soit bien répandue en France, les échecs liés aux conditions d'utilisation de la contraception restent fréquents.
Défaut de dialogue ? Information insuffisamment adaptée ?
Inadaptation de la prescription au mode de vie, aux désirs, aux préoccupations de la femme ?...
Le rôle du professionnel de santé est non seulement de prescrire, mais d'écouter, de communiquer pour répondre spécifiquement aux besoins du couple.

• Évolution de la législation et campagne nationale d'information

La législation a été modifiée pour faciliter l'accès des mineures à la contraception, notamment à la contraception d'urgence.
Par ailleurs, une sensibilisation et une information sont nécessaires auprès du public, afin de permettre un choix adapté et raisonné des méthodes contraceptives.

La difficulté pour les femmes est de maitriser leur fécondité au long cours ; il faut leur donner les moyens de choisir la méthode qui leur convient le mieux, en fonction de leur sexualité et de leurs conditions de vie. Le dialogue avec vous est une étape cruciale dans leur choix.

PRÉVENIR LES ÉCHECS DE CONTRACEPTION

des situations à dépister

• Chez les jeunes :

- Relation qui s'installe : période transitoire entre le préservatif et la pilule.
- Difficultés de dialogue : sous-information, déni de la sexualité de la part des parents.
- Déstabilisation : passion amoureuse, stress des examens, stress du 1er emploi…
- Risque d'accident de méthode : oubli de pilule, préservatif qui craque.
- Méthode inappropriée, par rapport au mode de vie de la femme.

• Chez les adultes :

- Rupture d'une relation amoureuse : "la pilule, à quoi bon?"
- Après la naissance : "On a la tête ailleurs".
- Situations de retrouvailles : "on fait comme avant."
- Lassitude d'une longue prise de pilule.
- Déstabilisation : chômage, séparation, stress…

des idées fausses à combattre

Ce qu'elles pensent parfois	Ce qu'elles ne savent pas
• "L'ovulation, c'est toujours le 14e jour". • "Une méthode naturelle bien utilisée est efficace." • "Peu de rapports = peu de risques".	• Un événement psychologique, un amaigrissement, des difficultés peuvent avancer ou retarder l'ovulation, même si les cycles sont habituellement réguliers.
• "À mon âge, j'ai peu de risques" • "Même si j'arrête la pilule, je suis encore protégée pendant plusieurs cycles".	• De la puberté à la ménopause la possibilité d'une grossesse existe, il suffit d'une fois…
• "La contraception, c'est trop de contraintes".	• La contraception c'est surtout une grande liberté, une responsabilité dans ses choix et une alliée qui permet de mieux vivre les différents moments de sa vie.
• "La pilule fait grossir". • "La pilule donne le cancer". • "Avec la pilule, on peut devenir stérile".	• Il existe de nombreuses pilules oestroprogestatives ou progestatives différemment dosées permettant une prescription adaptée à chaque femme, en fonction de ses antécédents personnels et familiaux.

ASSURER LE DROIT À LA CONTRACEPTION POUR CHACUNE

faciliter l'accès des mineures à la contraception

Modification de la loi de 1967 relative à la régulation des naissances :

La possibilité de prescrire une contraception à une mineure, sans autorisation parentale, jusqu'alors réservée aux médecins des centres de planification, est étendue à tous les médecins

Faciliter l'accès aux contraceptifs d'urgence ne présentant aucun danger pour la santé :

Deux décrets d'application de la loi du 13 décembre 2000 permettent l'accès sans prescription médicale à la contraception d'urgence

- administration par les infirmières scolaires aux élèves en cas d'urgence et de détresse caractérisée
- délivrance gratuite dans les pharmacies aux mineures
- remboursable sur prescription

L'appellation "contraception d'urgence" est préférable à celle de "pilule du lendemain", génératrice de mauvaise utilisation. C'est une méthode de rattrapage à utiliser suite à un rapport sexuel en l'absence de contraception ou en cas d'échec de la méthode utilisée.

Elle ne peut remplacer une contraception régulière.

Elle est réservée aux situations d'urgence et de détresse caractérisée.

La contraception d'urgence : une utilisation bien définie

Les indications

en l'absence de contraception ou en cas d'échec de la méthode utilisée.

Deux produits

- Norlevo : (levonorgestrel 0,75 mg) : 2 comprimés à prendre en 2 temps ; le 1er comprimé est à avaler dans les 72 heures suivant le rapport sexuel, le second 12 à 24 heures plus tard. Ce médicament peut être délivré sans ordonnance et n'est alors pas remboursé, mais il peut aussi être prescrit et alors remboursé. En pharmacie, il est délivré aux mineures sans ordonnance et gratuitement.
- Tétragynon (lévonorgestrel 0,25 mg + ethinylestradiol 0,5 mg) : 4 comprimés à prendre en 2 temps ; les deux premiers sont à avaler dans les 72 heures suivant le rapport sexuel, les deux autres 12 à 24 heures plus tard. Ce médicament est délivré sur ordonnance et remboursé.

Mode d'emploi

• La première prise doit être effectuée le plus tôt possible et **impérativement** dans les 72 heures au plus tard après le rapport sexuel au cours duquel le préservatif a craqué ou en cas d'oubli de pilule.

• A n'importe quel moment du cycle.

• Des effets secondaires peuvent survenir : nausées, troubles du cycle… Si des vomissements survenaient dans les deux heures suivant la prise, il est recommandé de reprendre immédiatement un comprimé.

• Si la femme a utilisé cette contraception d'urgence en cas d'oubli de pilule, elle doit continuer à prendre la plaquette en cours jusqu'à la fin ; il est vivement recommandé d'utiliser également lors des rapports sexuels suivants une contraception locale (préservatifs, spermicides…) jusqu'à la reprise de la plaquette suivante, y compris pendant les règles.

• L'efficacité est d'environ 80%. Les règles surviennent en général à la date prévue : dans le cas où les règles ont plus de 5 jours de retard, il est nécessaire de faire un test de grossesse et de consulter un médecin.